

1 : 50



## 3 PIECES

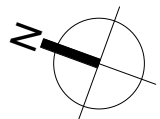
B1202 - Cage B - R+12

TYPE DE PIÈCE	SURFACES HABITABLES
Chambre 1	13.37 m <sup>2</sup>
Chambre 2	9.73 m <sup>2</sup>
Entrée	4.14 m <sup>2</sup>
SDB	7.78 m <sup>2</sup>
Séjour   Cuisine	31.41 m <sup>2</sup>
WC	2.35 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b> 68.79 m <sup>2</sup>	
Surfaces extérieures	
Balcon 1	11.96 m <sup>2</sup>
Balcon 2	7.15 m <sup>2</sup>
Balcon 3	10.40 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE EXTÉRIEURE</b> 29.50 m <sup>2</sup>	

### LEGENDE

LL - Lave linge	PL Placard
LV - Lave vaisselle	SDE Salle d'eau
TRI - Tri sélectif	SDB Salle de Bain
CUI - Bloc cuisson	
REF - Réfrigérateur	

	CLOISON DEMONTABLE
	GAINTE TECHNIQUE
	TABLEAU ELECTRIQUE
	SOFFITE - FAUX PLAFOND
	SECHE SERVIETTE ELECTRIQUE



0 0.5 1m

Nota :

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.  
 Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.  
 La hauteur des pièces principales sauf mention particulière : 2.50m - La hauteur minimale sous faux-plafond ou soffite sauf mention particulière : 2.15m  
 Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.  
 La hauteur de seuil correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.  
 Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni ( hormis meuble de salle de bain / salle d'eau ).